



**MINISTÈRE
DU BUDGET**

**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2027**

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA
RÉFORME DU BUDGET-PROGRAMME**

2028

Doc.n°13

Kinshasa
Septembre 2026

Introduction

Le présent rapport est soumis au Parlement afin de lui fournir une lecture synthétique, concrète et orientée vers le contrôle de l'action publique de l'état d'avancement de la réforme du budget-programme en République Démocratique du Congo.

Il met en évidence les acquis déjà enregistrés, les dispositifs encore en phase d'expérimentation ou de consolidation, ainsi que les conditions à réunir pour rendre la réforme pleinement opérationnelle.

Il vise ainsi à permettre aux deux Chambres d'apprécier non seulement la conformité du processus au cadre juridique de la Loi relative aux finances publiques (LOFIP), mais surtout la capacité du nouveau mode de gestion à relier les crédits autorisés aux politiques publiques, aux objectifs poursuivis et aux résultats effectivement obtenus. Une attention particulière est portée aux priorités opérationnelles de 2027 et aux indicateurs susceptibles d'alimenter le suivi parlementaire.

Sommaire

Introduction

1. L'essentiel à retenir
2. Ce que le Parlement doit pouvoir apprécier
3. Pourquoi la réforme ?
4. Cadre juridique : acquis et implications
5. Structuration des programmes : des résultats mesurables
6. Performance : du budget voté aux résultats
7. Responsabilisation des gestionnaires : déconcentration de l'ordonnancement
8. Numérisation et système d'information
9. Capacités des acteurs
10. Fondamentaux de crédibilité budgétaire
11. Feuille de route opérationnelle 2027
12. Tableau de bord de suivi parlementaire proposé
13. Conclusion

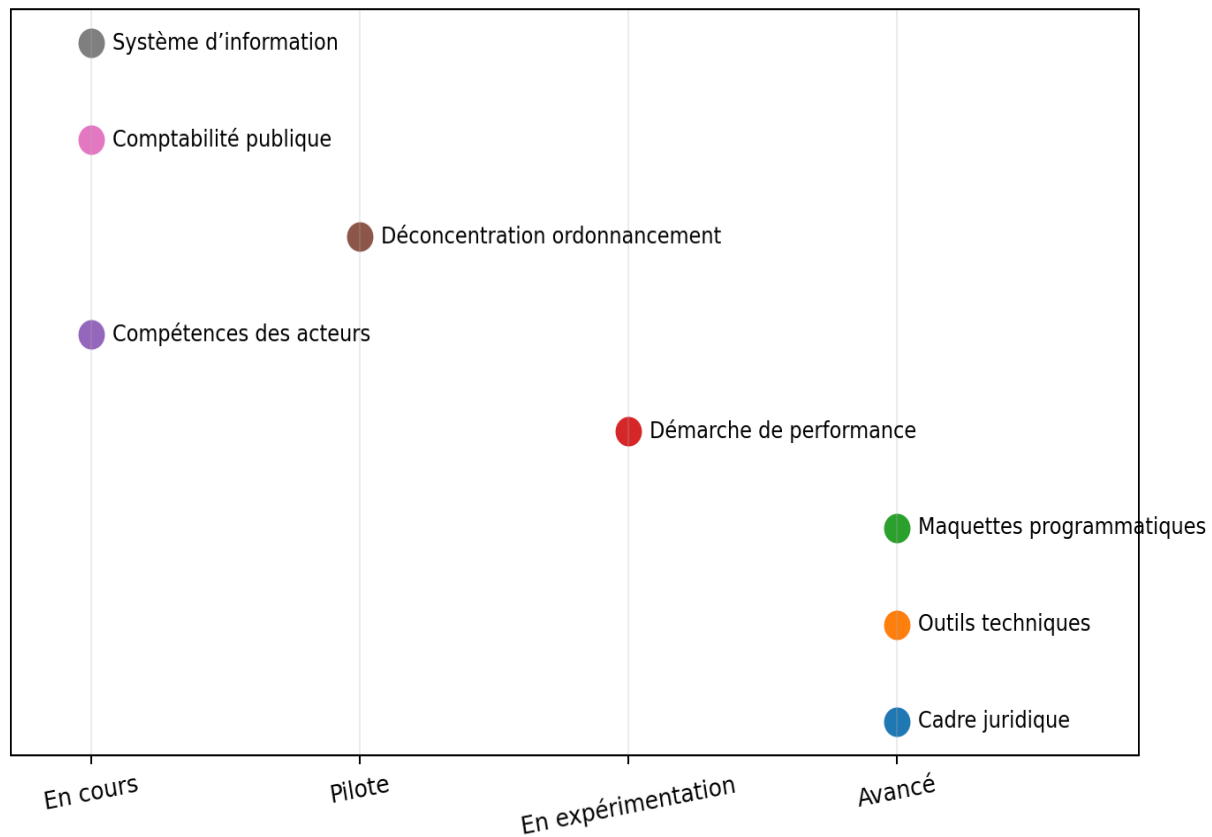
Annexe — Repères institutionnels et chronologiques

1. L'essentiel à retenir

La réforme a dépassé le stade de la conception : le cadre juridique, les maquettes programmatiques, les outils de performance, plusieurs dispositifs de gestion et les expérimentations sont en place. Le défi est désormais de rendre l'ensemble pleinement opérationnel, interconnecté et maîtrisé par les acteurs.

Indicateur clé	Résultat / situation	Lecture pour le Parlement
Organismes reclassés en services de dépenses	8 053	Clarification du périmètre budgétaire
Services identifiés comme budgets annexes	10	Nouveaux programmes à structurer
Établissements publics répertoriés	81	Identification des opérateurs de l'État
Programmes budgétaires	Près de 200	Maquettes disponibles pour tous les ministères concernés
RAP expérimentaux	7 ministères pilotes depuis 2025	Première reddition de performance
Déconcentration de l'ordonnancement	9 ministères pilotes prévus en 2026	Passage progressif de la responsabilité aux ministères
Atelier Budget-Programme 2026	Près de 100 cadres et agents	Renforcement de l'appropriation de la réforme

Graphique 1 : Lecture synthétique de l'état d'avancement



2. Ce que le Parlement doit pouvoir apprécier

Question de contrôle	Éléments disponibles	Point d'attention
Le cadre juridique est-il prêt ?	LOFIP révisée, gouvernance budgétaire, décret de reclassement	Veiller à la cohérence et à l'application effective des textes
Les programmes sont-ils structurés ?	Maquettes pour tous les ministères ; près de 200 programmes	Finaliser la revue qualité, l'approbation et le chiffrage des actions
La performance est-elle mesurable ?	PAP annuels, RAP pilotes, conférences de performance	Améliorer la qualité des indicateurs et généraliser la reddition
Les gestionnaires sont-ils responsabilisés ?	Déconcentration prévue dans 9 ministères pilotes	Achever les préalables budgétaires, comptables et informatiques
Le système d'information est-il adapté ?	Base PREPABUD mise à jour par la DGPPB ; Plan d'orientation globale / Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGeFiP) ; Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP).	Assurer l'intégration des chaînes et la fiabilité des données

3. Pourquoi la réforme ?

La LOFIP a engagé la RDC dans le passage d'une logique centrée sur les moyens à une gestion budgétaire orientée vers les politiques publiques, les objectifs, les résultats et leur évaluation. Le rapport annuel au Parlement constitue un instrument de redevabilité sur la préparation de cette migration.

Budget de moyens	Budget-programme
Crédits principalement présentés par nature et structure	Crédits regroupés par programmes et actions
Accent sur les ressources consommées	Accent sur les résultats attendus
Responsabilité plus centralisée	Responsabilité accrue des ministres et responsables de programme
Contrôle de régularité dominant	Régularité + performance + reddition des résultats

Enjeu parlementaire :

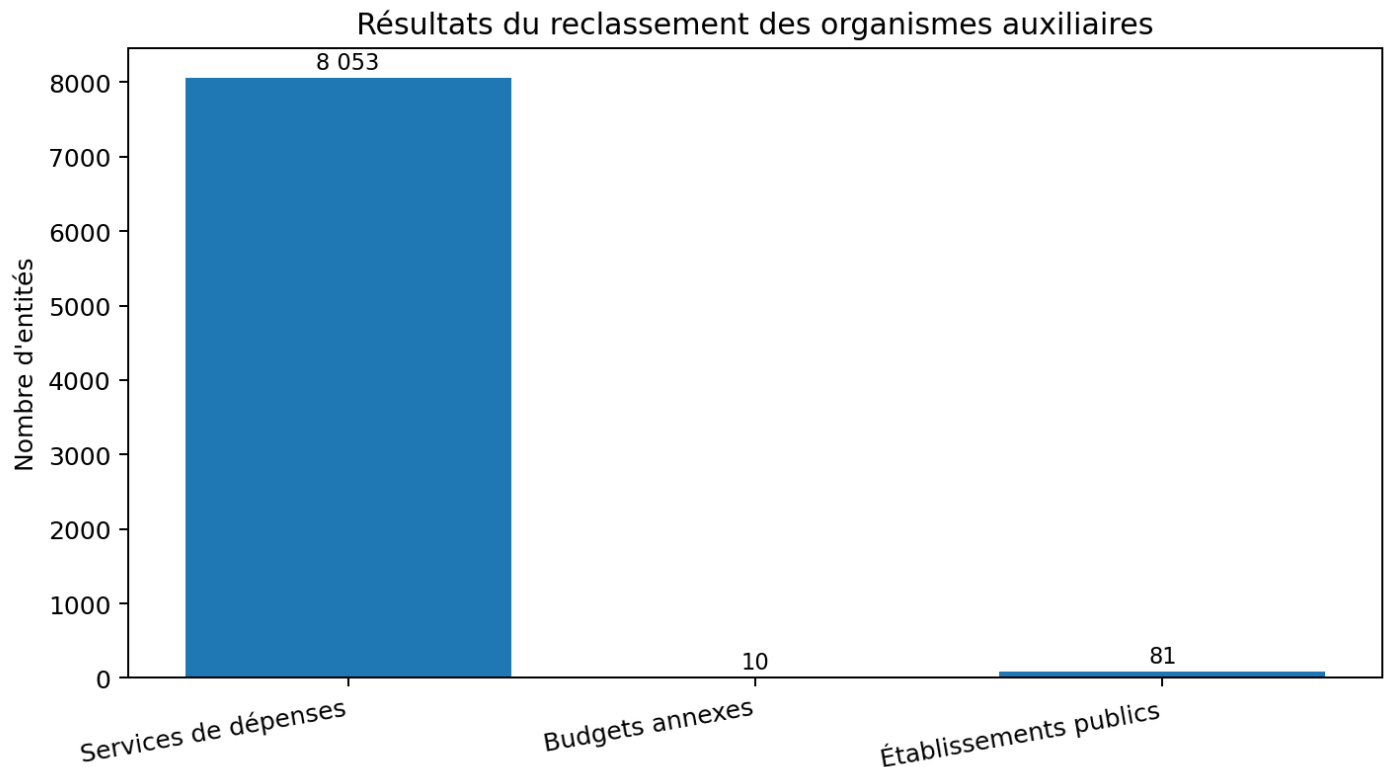
Le changement attendu n'est pas seulement une nouvelle présentation du budget : il doit permettre de relier plus clairement l'autorisation parlementaire aux politiques financées et aux résultats obtenus.

4. Cadre juridique : acquis et implications

Instrument / réforme	Acquis	Effet attendu
LOFIP révisée	DOB repositionné ; distinction programmes/dotations ; documentation enrichie ; échéance prorogée	Meilleure information et organisation du débat budgétaire
Décret n°22/37 du 29 octobre 2022	Cadre de gouvernance budgétaire	Soutenabilité et gestion en mode programme
Décret n°26/018 du 5 mai 2026	Critères de reclassement des organismes auxiliaires	Clarification des services de dépenses, budgets annexes et établissements publics
Décret n°23/18 du 31 mai 2023	Gestion des investissements publics	Encadrement du cycle des projets et des responsabilités

5. Structuration des programmes : des résultats mesurables

Graphique 2 : Reclassement des organismes auxiliaires



L'ensemble des ministères concernés dispose désormais d'une maquette programmatique. L'actualisation de la nomenclature introduit une classification programmatique ; une revue qualité des maquettes a été organisée en février 2026 afin d'en vérifier la cohérence avec les politiques sectorielles et les attributions des ministères.

Résultat concret

Le rapport fait état de près de 200 programmes opérationnels et de pilotage. L'étape suivante consiste à stabiliser leur contenu, chiffrer les actions et faire approuver les maquettes.

6. Performance : du budget voté aux résultats

Étape	Instrument	Situation décrite
Prévision	Projet annuel de performance (PAP)	Produit à titre expérimental avec le PLF
Examen	Conférences de performance	Organisées depuis 2023
Exécution / pilotage	Dialogue de gestion	Projet de guide produit
Reddition	Rapport annuel de performance (RAP)	Produit depuis 2025 pour 7 ministères pilotes

La logique recherchée peut se lire simplement : Politique publique → Programme → Objectifs → Indicateurs → Crédits → Résultats → RAP → contrôle parlementaire.

Question clé pour les commissions parlementaires :

Les objectifs et indicateurs présentés dans les PAP doivent progressivement devenir suffisamment précis, stables et vérifiables pour permettre de comparer les engagements aux résultats constatés.

7. Responsabilisation des gestionnaires : déconcentration de l'ordonnancement

La réforme prévoit que les ministres sectoriels et responsables d'institutions deviennent ordonnateurs de leurs dépenses. La LFI 2026 a retenu neuf ministères pilotes.

L'opérationnalisation dépend de trois familles de préalables.

Préalables	Réalisations principales	Reste à sécuriser
Budgétaires	Manuel de procédures et instructions d'exécution intégrant la déconcentration	Appropriation uniforme et application effective
Informatiques	Chaîne de la dépense développée ; déploiement dans quatre ministères dépensiers pilotes ; équipements acquis	Extension, interopérabilité et continuité du service
Comptables	Décret sur paiement/comptabilisation ; postes comptables créés ; ACCT ; logiciel comptable en développement	Finalisation de l'outil et fonctionnement du réseau comptable

8. Numérisation et système d'information

Outil / chantier	Fonction	Avancement décrit
POG / futur SIGeFiP	Architecture intégrée des finances publiques	Plan d'orientation adopté
PREPABUD	Préparation budgétaire	Codification des programmes et table de passage intégrées
Chaîne de la dépense	Exécution budgétaire	Adaptée à la déconcentration dans les ministères pilotes
SIGMAP	Marchés publics	Lancé en 2022 ; traçabilité et statistiques en temps réel
Système Intégré de Programmation et de Budgétisation (SIPROBUD)	Programmation et budgétisation en mode programme	Projet conçu et en attente de validation

Point de vigilance

Le bénéfice du budget-programme dépend de la capacité des systèmes à produire une information cohérente de bout en bout : programmation, allocation, engagement, liquidation, ordonnancement, paiement, comptabilité et performance.

9. Capacités des acteurs

La réforme s'accompagne de guides méthodologiques et d'actions de formation. En août 2026, près de 100 cadres et agents, avec des représentants provinciaux en visioconférence, ont été formés notamment au PIP, au CBMT/CDMT, au processus budgétaire en mode programme, à la performance et à la commande publique.

Outil / action	Public ou finalité
Guide d'élaboration et d'exécution	Standardiser les procédures du budget-programme
Guide PAP/RAP	Uniformiser les documents de performance
Projet de guide de dialogue de gestion	Organiser le pilotage interne des programmes
Plan de formation des DAF	Renforcer les fonctions financières sectorielles
Formation AE/CP	Maîtriser la budgétisation pluriannuelle des investissements

10. Fondamentaux de crédibilité budgétaire

Domaine	Progrès mentionné	Utilité
Cadrage macro-budgétaire	Nouveau modèle depuis 2023, simulations et analyse de sensibilité	Prévisions plus robustes
Programmation à moyen terme	CBMT et CDMT central produits chaque année	Lien entre politiques, ressources et plafonds
Risques budgétaires	Centrale de gestion et DRB depuis 2021	Identifier et atténuer les risques sur les finances publiques

11. Feuille de route opérationnelle 2027

Priorité 2027	Livrable attendu / résultat lisible
Outils techniques et pédagogiques	Outils finalisés et/ou adoptés
Maquettes budgétaires	Finalisation puis approbation en Conseil des ministres
Programmes et actions	Contenu amélioré et actions chiffrées
Stratégies sectorielles	Nouvelles stratégies pour les ministères ciblés
Reddition de performance	Élaboration des RAP
Chaîne managériale	Désignation des responsables de programmes et acteurs opérationnels
Capacités	Poursuite de la formation des unités de gestion budgétaire
Système Intégré de Programmation et de Budgétisation (SIPROBUD)	Validation et développement du système

Présentation recommandée au Parlement

Pour chaque priorité 2027, le prochain rapport gagnerait à renseigner systématiquement : responsable, échéance, indicateur de réalisation, situation de départ, cible, résultat atteint, difficulté rencontrée et mesure corrective.

12. Tableau de bord de suivi parlementaire proposé

Chantier	Indicateur de suivi proposé	Preuve attendue
Maquettes programmatiques	Part des maquettes finalisées et approuvées	Décisions/actes d'approbation
PAP/RAP	Nombre et part des ministères produisant des documents conformes	PAP/RAP annexés aux textes budgétaires
Ordonnancement	Nombre de ministères effectivement déconcentrés	Opérations exécutées dans la chaîne
Comptabilité	Nombre de postes comptables opérationnels	États comptables et rapprochements
Systèmes d'information	Fonctions intégrées et ministères connectés	Rapports de déploiement et disponibilité

Chantier	Indicateur de suivi proposé	Preuve attendue
Formation	Agents formés / fonctions critiques couvertes	Rapports et évaluations de formation
Risques budgétaires	Risques identifiés, quantifiés et mitigés	Déclaration sur les risques budgétaires
SYPROBUD	Niveau de validation, de développement et de mise en service du système ; nombre de modules fonctionnels et d'utilisateurs habilités	Procès-verbal de validation, rapports de tests, documentation technique, tableaux de bord et rapports d'utilisation

Note : Ces indicateurs de suivi sont proposés pour rendre la redevabilité plus opérationnelle ; ils ne constituent pas des résultats chiffrés supplémentaires du rapport source.

Conclusion

La réforme du budget-programme présente des acquis institutionnels, méthodologiques et techniques substantiels. Le Parlement dispose désormais d'éléments concrets sur le reclassement des organismes, la structuration des programmes, les documents de performance, les expérimentations de déconcentration et la numérisation. La phase à venir doit être jugée sur l'opérationnalisation : qualité des programmes, fiabilité des indicateurs, responsabilisation effective des gestionnaires, intégration des systèmes, comptabilité et capacité à rendre compte des résultats.

Lecture finale

Le critère décisif de réussite sera la capacité à répondre, pour chaque politique publique, à trois questions simples : combien de ressources ont été autorisées ? quels résultats étaient attendus ? quels résultats ont effectivement été obtenus ?

Annexe — Repères institutionnels et chronologiques

Repère	Contenu
2011	Adoption de la LOFIP
2018	Premier moratoire de cinq ans
2020	Adoption de la feuille de route de migration 2020–2024
2022	Décret portant gouvernance budgétaire ; lancement du SIGMAP
2023	Révision de la LOFIP ; décret sur les investissements publics ; nouveau modèle macro-budgétaire
2025	Production expérimentale de RAP pour sept ministères pilotes
2026	Décret sur le reclassement ; neuf ministères pilotes prévus pour la déconcentration ; atelier de formation d'août
2027	Finalisation des outils, maquettes, chaîne managériale et poursuite de la formation
2028	Fin du moratoire ; Préparation du Budget 2029 en mode programme
2029	Basculement effectif